

La notion de sujet dans une sémantique radicalement non référentielle (la Théorie des Blocs Sémantiques)

On admet traditionnellement que rechercher la vérité et vouloir l'exprimer dans le langage contraint d'admettre la notion de référence (cf. Frege) : le discours vrai n'est-il pas une expression « conforme » à la réalité (mondaine ou conceptuelle), à quelque chose qui existe indépendamment du langage, et que ce dernier doit, s'il veut être vrai, « représenter » adéquatement ? Une telle définition de la vérité suppose une conception référentielle de la langue. Une langue tributaire de la réalité extralinguistique peut être positive ou négative, c'est-à-dire que ses réalisations concrètes peuvent être vraies ou fausses selon qu'elles sont en adéquation, ou non, avec ce qu'elles sont censées représenter. Même s'il peut être admis par les penseurs de la référence que le sens peut être décrit sans que l'on soit obligé de tenir compte d'une quelconque référence (Frege prend pour exemple les récits de fiction), ou que le sens peut être déterminé, en partie, par des éléments non référentiels (par exemple, les opérateurs, les connecteurs...), il est postulé que les conditions d'applications référentielles des expressions sont déjà prévues dans le sens, autrement dit que l'extralinguistique, malgré son nom, a quelque chose à faire dans le domaine du langage. Pour que l'on puisse référer, autrement dit, pour que l'on puisse identifier des choses avec des mots pour ensuite en parler et en dire quelque chose (de vrai), le signe est mis en rapport avec un référent, quel qu'il soit, qui conditionne son sens : la référence n'est possible qu'en vertu du sens, car la signification d'une expression détermine les objets qu'elle peut désigner de ceux qu'elle ne peut pas.

On peut décrire, de façon très générale, le fait de parler comme *dire quelque chose* (*i.e.* communiquer un contenu de sens), et le fait de parler *de* quelque chose comme *dire quelque chose de quelque chose* (*i.e.* communiquer un contenu de sens au sujet de quelque chose – d'extralinguistique), description sommaire à laquelle on peut ajouter le fait de parler *à* quelqu'un (dire quelque chose à l'intention de quelqu'un). Pour rendre compte du fait que l'on puisse parler *de* quelque chose, en d'autres termes, pour expliquer le fait que le langage puisse renvoyer à quelque chose qui n'est pas du langage, à savoir la réalité extralinguistique (quelle qu'elle soit), toute théorie sémantique non référentielle, qui définit le contenu de sens par des traits purement linguistiques et exclut l'extralinguistique du niveau sémantique (cf. La théorie de l'Argumentation Dans la Langue et la Théorie des topoi d'Anscombe et Ducrot, la Théorie des Stéréotypes d'Anscombe, la sémantique de Cadiot et Nemo, la Théorie des Possibles Argumentatifs de Galatanu, ou la Théorie des Blocs Sémantiques de Carel et

Ducrot), serait donc en difficulté : comment expliquer la possibilité de renvoyer par du langage à quelque chose qui n'est pas du langage ? Ces théories, en ne mettant pas en regard le langage avec ce qui est extérieur à la langue pour décrire le sens, rencontrent des problèmes pour rendre compte de la prédication et au-delà du discours vrai : comment prédiquer quelque chose de vrai sur le monde si la référence n'est plus conditionnée par le sens ? L'idée de « correspondance conforme » qui définit le parler vrai, est en effet difficile à comprendre. Comment penser les notions de vérité et de fausseté dans un langage qui, s'il « correspond » à quelque chose, ne correspond à rien d'autre que lui-même ?

Pour répondre à cette question, on propose de s'intéresser à la notion de sujet dans les sémantiques argumentatives, et en particulier dans sa version la plus radicale, La Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), puisque ce qui assure l'ancrage du discours dans le réel est le sujet – davantage logique que grammatical –, qui réfère à l'objet dont on parle et dont on dit qu'il *est* telle ou telle propriété. Il s'agira de comparer la notion traditionnelle de la prédication avec celle qu'a construite la TBS, afin de déterminer l'évolution des composants du schéma traditionnel (*sujet + prédicat*) : les fonctions logiques de sujet et de prédicat sont-elles maintenues ? La TBS semble ne garder que le prédicat, qu'en est-il du sujet ? En effet, les analyses sémantiques qu'elle opère, conservent, au niveau grammatical, la distinction du sujet et du prédicat, mais estompent celle-ci au niveau argumentatif : le sujet grammatical n'étant pas toujours argumentativement pertinent, il peut ne pas participer au sens de l'énoncé ; et quand il l'est, c'est pour participer à la construction du prédicat argumentatif. Aussi, qu'est devenu le sujet logique ? L'objectif est de comprendre comment une théorie radicalement ascriptive peut concevoir la notion de sujet logique, et quelle place elle donne à sa fonction traditionnelle, à savoir désigner, indiquer ou référer à un objet extralinguistique pour en dire quelque chose. Une « sortie vers l'extralinguistique » qui ne serait pas préparée dès le niveau sémantique peut-elle être envisagée ?

1. La prédication dans la Théorie des Blocs Sémantiques

La Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), que développent actuellement Carel et Ducrot, s'inscrit dans la filiation de la théorie de l'Argumentation Dans la Langue et de la Théorie des topoï qu'ont construites Anscombe et Ducrot et suivant lesquelles parler n'est pas décrire la réalité ou exprimer sa pensée, mais argumenter. Dans cette perspective, il n'y a pas, *dans la parole*, un lien de référence entre les mots et les choses, mais d'abord échange d'arguments dont la structure est inscrite dans la langue (*i.e.* la pragmatique est intégrée à la sémantique). De façon plus radicale, pour la TBS, affirmer que l'argumentation est dans la langue, c'est affirmer que tout ce qui est de nature linguistique est argumentatif : il n'y a pas seulement argumentativité au niveau de la parole, dans un énoncé dont la structure phrastique préfigure l'énonciation en invoquant des topoï, mais au niveau même de la langue et de ses termes, pris individuellement : il y a de l'argumentation non seulement dans les connecteurs et les opérateurs, mais également dans les termes pleins, de sorte que toute expression

linguistique est paraphrasable par une argumentation ou par un assemblage d'argumentations. L'argumentativité du fait linguistique est totale, et toute descriptivité ou expressivité est exclue de l'analyse sémantique.

La langue est conçue comme un système de sens autonome, dont l'intelligibilité est interne : pour décrire le sens d'un énoncé, les signes ne sont pas mis en relation avec de l'extralinguistique, c'est-à-dire que la structure phrastique n'est pas appréhendée comme une suite de termes signifiant chacun une entité, un objet (que désignerait le terme sujet) ou un concept (auquel renverrait le terme prédicat), et dont la combinaison constituerait la représentation d'un état de choses ou d'une pensée. Pour la TBS, l'entrelacement des termes dans un énoncé (élémentaire) construit une argumentation et c'est elle qui constitue le sens de cet énoncé, il n'est donc pas besoin d'identifier, hors du langage, ce que pourraient nommer ces termes pour comprendre ce qu'ils signifient. La structure prédicative n'est pas double, mais simple, il n'y a pas référence et prédication comme le défend la tradition, mais uniquement prédication, c'est-à-dire que l'entrelacement des termes d'une structure phrastique élémentaire donne lieu à un unique jugement, à la construction d'un seul *prédicat argumentatif*. En ce sens, le jugement argumentatif se présente comme le contraire du jugement thétiqque qui construit uniquement un sujet. Parler n'est donc pas décrire un état de choses ou exprimer une pensée, mais interagir avec quelqu'un en lui disant quelque chose, en lui communiquant un unique contenu de sens : une argumentation linguistique ou, suivant une terminologie plus technique, un prédicat argumentatif.

La TBS est consacrée à la logique des entrelacs argumentatifs, tout discours est paraphrasable par une argumentation linguistique, laquelle peut se manifester dans quatre types d'« enchaînements argumentatifs » : *A donc C* ; *A pourtant non C* ; *non A pourtant C* ; *non A donc non C*. Il faut être attentif au fait que l'entrelacement de A et de C dans une argumentation ne doit pas être entendu dans une perspective classique : il n'y a pas de passage d'un argument A à une conclusion C, et cela, quelle que soit la manière d'entendre le terme « passage ». Une argumentation constitue une structure de sens dont les éléments sont *sémiotiquement interdépendants*, c'est-à-dire qu'on ne peut pas décomposer l'enchaînement argumentatif en deux éléments, A et C, qui auraient un sens indépendamment de leur connexion argumentative. Dans le cadre de la TBS, les segments A et C, qui construisent une argumentation, sont relatifs l'un à l'autre : A n'a pas d'autre signification que d'être l'antécédent de C, et C n'a pas d'autre signification que d'être le conséquent de A. Un enchaînement argumentatif doit être interprété comme une unité sémantique fondamentale, ayant un unique contenu.

On remarquera que ce contenu peut être non seulement connecté de manière *normative* avec une consécution en « donc », mais également de manière *transgressive* avec une opposition en « pourtant ». Dans la perspective de la TBS, ces deux modes argumentatifs sont, au niveau de la langue, tout aussi légitimes l'un que l'autre :

« L'opposition que *pourtant* signale est un phénomène premier, tout comme est premier le sentiment de cohérence reflété par *donc*, et l'emploi de *pourtant* est comparable [...] à celui de *donc*. » Carel (2011, 57)

Pour rendre compte à la fois du contenu (*i.e.* un contenu où A et C sont interdépendants sémantiquement) et du mode (*i.e.* une connexion normative ou transgressive) d'une argumentation, on écrira celle-ci en langage formel : les connecteurs « donc » et « pourtant »¹ seront écrit DC et PT, NEG sera un opérateur marquant la négation. Ainsi, nos quatre enchaînements argumentatifs seront écrits en quatre « aspects argumentatifs » : *A DC C (A donc C)* ; *A PT NON C (A pourtant non C)* ; *NON A PT C (non A pourtant C)* ; *NON A DC NON C (non A donc non C)*. Ces quatre aspects constituent un « bloc sémantique » dans lequel ils entretiennent les uns avec les autres certaines relations formelles (de conversion, de transposition et de réciprocity).

On peut ainsi appréhender une argumentation différemment selon que l'on se place au niveau de l'enchaînement argumentatif, de l'aspect formel (le prédicat argumentatif) ou du bloc sémantique dans lequel elle s'inscrit. L'enchaînement argumentatif est la réalisation concrète d'une argumentation, sa matière : il tient compte des singularités de l'énoncé dans le choix des mots (des expressions dénotantes ou prédicatives), de la syntaxe, des temps verbaux, des conjonctions, etc. L'aspect argumentatif en est la formalisation, le squelette, il peut être signifié par toute une famille d'enchaînements argumentatifs dont les singularités matérielles ne changent en rien le jugement argumentatif que ces enchaînements évoquent. Chaque aspect argumentatif est l'appréhension d'un bloc sémantique, également appréhendé par trois autres aspects avec lesquels il est apparenté, du fait qu'il partage le même genre d'interdépendance sémantique.

2. La construction du prédicat argumentatif

Pour comprendre l'analyse sémantique que propose la Théorie des Blocs sémantiques, prenons en exemples les énoncés suivants et paraphrasons-les par leurs enchaînements argumentatifs :

- (1) « Pierre a été prudent »
- (2) « Jean est d'une imprudence ! »
- (3) *Il y avait du danger donc Pierre a pris des précautions*
- (4) *S'il y a du danger, Jean ne prend pas de précautions*

Ainsi, l'énoncé (1) évoque l'enchaînement argumentatif (3) et exprime le prédicat argumentatif prendre-des-précautions-à-cause-du-danger, formalisé par l'aspect DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, inscrit dans la signification de l'adjectif « prudent ». Pour pouvoir dire de Pierre qu'il a été prudent, il faut qu'il se soit trouvé devant un danger et qu'il ait réagi d'une certaine manière face au danger, en prenant des précautions. Les deux segments (« danger » et « prendre des précautions ») ne peuvent être isolés en deux propriétés distinctes, ils font référence l'un à l'autre, c'est

¹ Les connecteurs DC (donc) ou PT (pourtant) sont des opérateurs techniques qui ne formalisent pas tous les emplois de la conjonction « donc » ou de l'adverbe « pourtant », n'étant pas tous argumentatifs. De plus, ils figurent également ceux de nombreux autres connecteurs tels que « si », « parce que », « car », « même si », « bien que », « tout en », etc.

l'ensemble qu'ils constituent qui fait sens, ils sont sémantiquement interdépendantes : on parle d'un danger qui appelle à prendre des précautions, et de précautions qui sont consécutives d'un danger. Le locuteur attribue à Pierre une seule propriété, le prédicat argumentatif normatif, c'est-à-dire qu'il effectue un unique jugement. C'est l'entrelacement des termes, en tant qu'il exprime une unité prédicative, qui est projeté sur le réel : on construit, dans et par le discours, une réalité dans laquelle un danger conduit Pierre à prendre des précautions. L'interlocuteur de « Pierre a été prudent » est conduit à *saisir* la situation en ces termes, c'est-à-dire que pour comprendre le sens de cet énoncé, il est contraint de concevoir la réalité avec les liens argumentatifs proposés, à apposer sur le réel une cohérence sémantique. C'est le discours qui donne sens au réel, et non pas le réel qui détermine le sens du discours, car dans la réalité, il n'y a pas de liens, il y a seulement des choses disparates (un Pierre, du danger, un comportement que l'on voit comme précautionneux, etc.), c'est le locuteur qui opère un lien entre ces choses au moyen du mot « prudent », qui a dans sa signification le fait de prendre des précautions à cause d'un danger. L'interlocuteur est obligé de se représenter cette unité prédicative (un-Pierre-qui-s'est-trouvé-face-à-un-danger-et-qui-a-pris-des-précautions) s'il veut comprendre cet énoncé et y répondre.

L'énoncé (3) évoque l'enchaînement argumentatif (4) et exprime le prédicat argumentatif ne-pas-prendre-des-précautions-à-cause-du-danger, formalisé par l'aspect transgressif DANGER PT NEG PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, inscrit dans la signification de « imprudence ». Cette argumentation présente la réaction de Jean face au danger, comme ayant été de ne pas se protéger. Il ne faut pas voir le prédicat « imprudence » comme le contre-exemple d'une règle que formulerait le prédicat « prudence », l'argumentation transgressive ne concède pas l'argumentation normative pour ensuite se constituer comme une exception (cf. Carel, 1994). Le prédicat transgressif *reconnaît* la règle tout en s'y opposant : dire de Jean qu'il a été imprudent, c'est dire que *même si* le danger appelle à prendre des précautions, Jean n'en a pas pris. Transgresser une règle n'est pas la même chose qu'en construire une autre, par exemple avec le terme « casse-cou », qui a dans sa signification une argumentation normative : DANGER DC NEG PRENDRE DES PRÉCAUTIONS. Apposer sur la réalité la cohérence sémantique associée au mot « imprudent », c'est légiférer en faveur d'une situation dans laquelle il y a du danger et *pourtant* il n'y a pas de prise de précautions, alors qu'apposer sur la réalité la cohérence sémantique du mot « casse-cou », c'est construire une situation dans laquelle il y a du danger et *donc* il n'y a pas de prise de précautions.

On remarquera que seuls les enchaînements argumentatifs tiennent compte des noms propres « Pierre » et « Jean », car ils sont considérés comme « anecdotiques » d'un point de vue argumentatif, du fait qu'ils ne participent pas à la construction des prédicats argumentatifs mis en œuvre par les énoncés (1) et (2). Si « Pierre » n'est argumentativement pas pertinent pour comprendre le sens de l'énoncé « Pierre est prudent », c'est parce que, d'une certaine façon, on peut le « supprimer » sans perdre la structure argumentative signifiée par cet énoncé : on peut dire « Machin est prudent » et rester sensé, mais non pas « Pierre est machin ». Les prédicats DANGER DC

PRENDRE DES PRÉCAUTIONS et DANGER PT NEG PRENDRE DES PRÉCAUTIONS sont des *schémas* susceptibles d'être concrétisés par de nombreux énoncés, lesquels ne se distinguent qu'au niveau de leurs enchaînements argumentatifs. Ainsi, d'un point de vue formel, l'énoncé (1) « Pierre a été prudent » est équivalent aux énoncés (5), (6), (7) et (8) ci-dessous, même s'ils sont matériellement différents (dans les temps verbaux, les conjonctions, les noms propres...), car ils réalisent tous le même schéma, à savoir le prédicat DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS :

- (5) « Pierre est prudent »
- (6) « C'était dangereux, du coup, Pierre a pris des précautions »
- (7) « Il y avait de l'orage donc Pierre s'est abrité »
- (8) « Marie se protège toujours quand il y a du danger »

Formellement, rien ne permet de différencier l'énoncé « Pierre est prudent » de « Marie est prudente », car ils communiquent le même contenu de sens : prendre-des-précautions-à-cause-du-danger. Cependant, on les distinguera au niveau de leur enchaînement argumentatif, puisque ce dernier tient compte de la singularité des énoncés. S'il est nécessaire de maintenir à un certain niveau de l'analyse les spécificités matérielles d'un énoncé, c'est parce qu'on doit pouvoir rendre compte à la fois de la familiarité et de la différence entre divers énoncés. Pour Carel (2011), c'est ce qui explique pourquoi l'on peut dire « Pierre est prudent, mais Marie ne l'est pas » alors qu'on ne peut pas dire *« Pierre est prudent, mais Pierre ne l'est pas ». Ce faisant, la Théorie des Blocs Sémantiques explique le nom propre en adoptant un point de vue strictement sémantique, sans avoir à recourir à la notion de référence : le nom propre « personnifie » le prédicat argumentatif, en participant à son « incarnation » dans un enchaînement argumentatif.

Dès lors, on est conduit à se demander en quoi le fait de dire que le sujet « Pierre » participe de la concrétisation du prédicat argumentatif inscrit dans la signification du mot « prudent » est différent de ce que dit la tradition quand elle définit le sujet (son référent) comme le « support » du prédicat. Est-ce une autre manière de dire que l'on réfère à un individu Pierre et qu'on lui attribue une propriété, la Prudence ? Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord avoir déterminé ce que l'on fait quand on énonce « Pierre est prudent », c'est-à-dire avoir établi à quels jeux discursifs servent cette énonciation.

3. Jeux de langage et sujets logiques

Prédiquer, c'est argumenter, c'est-à-dire instaurer un jeu discursif en orientant la suite du discours, conformément à une certaine situation d'énonciation. Le fait d'énoncer « Pierre est prudent » est « un coup » dans un jeu de langage donné, qui contraint l'interlocuteur à réagir d'une certaine manière (cf. Wittgenstein 2004). Avec la notion de jeu de langage, on pourrait considérer cet énoncé sous plusieurs perspectives, dans un emploi traditionnel (descriptif), comme une manière de faire un portrait : nous parlerions de Pierre et nous le décririons, il s'agirait alors de méditer sur son essence

afin de déterminer quelle valeur de vérité il est possible d'attribuer à cet énoncé. On pourrait également l'envisager sous une autre perspective, suivant laquelle cet énoncé servirait à rassurer quelqu'un dans un jeu de langage dans lequel nous nous inquiétons d'un danger. Nous ne parlerions pas de Pierre, mais d'une conduite sous l'orage, ou encore de Jean, conduit par Pierre, pendant un orage, et qu'il nous tarde de voir arriver. L'énoncé « Pierre est prudent », qui prédique une prise de précautions quand il y a du danger, construirait alors une réalité discursive dans laquelle la prudence de Pierre argumente ou légifère en faveur d'une situation où règne la sécurité de Jean, en vertu du prédicat argumentatif PRUDENT DC SÉCURITÉ, également inscrit dans la signification de « prudent ».

Décrire la signification d'un mot, c'est établir son potentiel argumentatif, à savoir les argumentations qu'il est susceptible d'exprimer quand il est employé. La Théorie des Blocs Sémantiques distingue, dans la signification d'un mot, deux types d'argumentations : *l'argumentation interne*, qui signifie ce qu'il se passe à l'intérieur du mot, et *les argumentations externes*, qui signifient ce qu'il se passe à partir de ce mot et plus généralement avec ce mot. La signification d'une expression linguistique n'est donc pas seulement donnée par une argumentation qui la résume (par son argumentation interne), mais aussi par des argumentations externes qui donnent des points de vue supplémentaires sur cette expression, en indiquant les séquences discursives qu'elle rend possibles :

« Dire qu'un aspect est structurellement attaché à une entité, que ce soit de façon interne ou externe, c'est dire qu'il appartient à la signification linguistique de cette entité, et qu'il apparaît donc, en premier plan ou en arrière plan, dans tous les emplois que l'on fait d'elle. » Ducrot (2001, 23)

Par exemple, le mot « prudent » a pour argumentation interne le prédicat argumentatif DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, dans lequel le mot « prudent » n'apparaît pas matériellement, et il a pour argumentations externes les prédicats PRUDENT DC SÉCURITÉ / PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ, dans lesquels le mot « prudent » est matériellement présent. Les argumentations externes sont toujours présentées sous la forme d'une alternative entre une argumentation normative et une argumentation transgressive, entre une consécution et une opposition à ce mot. C'est la situation d'énonciation qui spécifie les argumentations potentiellement inscrites dans la signification d'un mot. De sorte qu'énoncer « Pierre est prudent » dans une situation d'énonciation dans laquelle on s'inquiète de la venue de Jean en voiture, sous l'orage, serait à la fois signifier que s'il y a du danger sur la route, Pierre prendra des précautions, mais également que l'on peut, à partir de la prudence de Pierre, conclure – normativement – à la sécurité de Jean (dans un enchaînement du type : *Pierre conduit prudemment donc Jean est en sécurité sur la route*. Ce serait une manière de dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de leur arrivée.

La détermination du sujet logique d'un énoncé dépendrait ainsi du jeu de langage dans lequel s'inscrit son énonciation : soit l'on parle de Pierre pour dire ce qu'il est (on fait son portrait), soit l'on parle d'une conduite prudente sous l'orage pour penser la

sécurité de Jean (on rassure). Or qu'en est-il du nom propre « Pierre » ? Peut-on faire l'économie de sa dénotation ? Pourquoi le locuteur aurait-il besoin de mentionner « Pierre » ? On remarquera que si un interlocuteur répondait « Non, Pierre n'est prudent », il s'agirait là d'une contre-attaque dans le jeu de langage consistant à se rassurer quant à la sécurité de Jean. Un tel interlocuteur ne chercherait pas à se disputer sur l'identité de Pierre, mais à contester la sécurité de Jean : si Pierre n'est pas prudent, alors Jean n'est pas en sécurité, en vertu des argumentations externes attachées au mot « imprudent » : IMPRUDENT DC NEG SÉCURITÉ / IMPRUDENT PT SÉCURITÉ. Une conduite imprudente de Pierre légiférerait en faveur d'une situation dans laquelle il y a un risque d'accident s'il n'y a pas de prise de précaution face au danger : *Pierre ne conduit pas prudemment donc Jean n'est pas en sécurité.*

Nous pourrions objecter que nous ne tenons compte que de l'argumentation normative des alternatives associées aux mots « prudent » et « imprudent ». Que se passerait-il si quelqu'un objectait « Bien des gens prudents ont des accidents » ou « Même les gens imprudents n'ont pas d'accident » ? On remarquera que dans ces deux objections, la mention de Pierre n'est même plus nécessaire : il s'agit là de rappeler les autres « points de vue » que la langue met à notre disposition pour opérer des liens entre les choses : il n'y a, dans la langue, aucune prééminence d'un prédicat sur un autre, il est dans la signification du mot « prudent » de pouvoir être enchaîné normativement au mot « sécurité » et transgressivement au mot « insécurité ». Le choix entre ces différents prédicats dépend donc du coup que veut jouer le locuteur, s'il veut rassurer ou maintenir l'inquiétude, mais à chaque fois, il s'agit moins de faire le portrait de Pierre que de se servir de son nom, de façon anecdotique, pour apposer sur la réalité les traits associés aux différents prédicats, inscrits dans la signification de « prudent » et de « imprudent ». Le locuteur construit, dans et par son discours, une situation dans laquelle il y a un Pierre dont la conduite mène à la sécurité de Jean si elle est prudente, et à son insécurité si elle est imprudente. Il s'agirait alors de déterminer s'il importe de savoir qui est Pierre pour comprendre un jeu discursif. Que se passerait-il si quelqu'un demandait « qui est Pierre ? » ?

En conclusion, la Théorie des Blocs Sémantiques décrit le sens d'un énoncé, comme « Pierre est prudent », par les argumentations qu'il exprime dans un jeu de langage spécifique (faire un portrait, rassurer, inquiéter, etc.), inscrit dans une certaine situation d'énonciation, laquelle spécifie le potentiel argumentatif de la phrase énoncée et définit le sujet logique, c'est-à-dire de quoi il est question dans la discussion (l'identité de Pierre, la conduite sous l'orage, la sécurité de Jean, etc.). Quel que soit le jeu discursif, nous avons vu que le sujet grammatical « Pierre » ne participe pas à la construction du prédicat argumentatif, mais apparaît uniquement dans l'enchaînement argumentatif qui concrétise ce prédicat, il le personnifie *sémantiquement*, c'est-à-dire qu'il donne chair à un squelette formel, en lui donnant des spécifications matérielles, d'ordre linguistique, au même titre que le temps grammatical, le choix du lexique ou des conjonctions. Il ne serait donc pas supposé ou présupposé que le nom propre « Pierre » a une dénotation : il ne servirait qu'à la réalisation d'un schéma dans

une phrase. Or que signifie exactement «incarner» un aspect argumentatif? Pour répondre à cette question, nous pourrions nous aider des notions de «singularisant» et de «caractérisant», actuellement développées par Carel et Ducrot, et ainsi déterminer le rôle sémantique (argumentatif) du nom propre «Pierre» dans les différents jeux discursifs. Il s'agirait de rendre compte du fait que le locuteur a choisi de le mentionner pour concrétiser l'aspect. Nous pourrions alors nous aider des analyses que la tradition a proposées en se demandant si le nom propre «Pierre» a uniquement une dénotation ou s'il a également un sens. L'idée serait d'envisager la possibilité qu'il puisse avoir un sens et non pas de dénotation. Avons-nous besoin de nous représenter Pierre pour comprendre un jeu discursif? Faut-il savoir quel individu désigne ce nom propre, ou suffit-il de savoir qu'il est «celui qui conduit»? Mais, comprendre que «Pierre» est «celui qui conduit» n'est-ce pas ce qu'on appelle référer? Nous répondrons à ces questions dans une étude à venir.

CRAL, EHES

Margot SALSMANN

Références bibliographiques

- Anscombre, Jean-Claude / Ducrot, Oswald, 1976. «L'argumentation dans la langue», *Langages* 10/42, 5-27.
- Carel, Marion, 1994. «L'argumentation dans le discours: argumenter n'est pas justifier», *Langage et Société* 70, 61-81.
- Carel, Marion, 1998. «Prédication et argumentation», *Forum linguistico* 1, 1-17.
- Carel, Marion / Ducrot, Oswald, 1999. «Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative», *Langue française* 123, 6-26.
- Carel, Marion, 2001. «Argumentation interne et argumentation externe au lexique: des propriétés différentes», *Langages* 35/142, 10-21.
- Carel, Marion, 2009. «L'ambivalence argumentative: sous-détermination des énoncés par les phrases», in: Atayan, Vahram / Pirazzini, Daniela (ed.), *Argumentation: théorie – langue – discours. Actes de la section Argumentation du XXX. Congrès des Romanistes allemands*, Vienne, septembre 2007, Berlin, Lang, 123-143.
- Carel, Marion, 2011. *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, Éditions Honoré Champion.
- Cornish, Francis, 2009. «L'absence de prédication, le topique et le focus: le cas des phrases «thématiques»», *Faits de langue* 31-32, 121-131.
- Ducrot, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot, Oswald, 2001. «Critères argumentatifs et analyse lexicale», *Langages* 35/142, 22-40.
- Ducrot, Oswald, 2005. «Argumentation rhétorique et argumentation linguistique», in: Doury, Mariane / Moirand, Sophie (ed.), *L'argumentation aujourd'hui: Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle.

- Kleiber, Georges, 1997. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages* 31/127, 9-37.
- Lazard, Gilbert, 2008. « La prédication implique-t-elle un sujet ? », *Faits de langues* 31-32, 67-75.
- Maillard, Michel, 2008. « Y a-t-il prédication sans sujet ? Approche interlinguistique », *Faits de langues* 31-32, 23-32.
- Wittgenstein, Ludwig, 2004. *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.